

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Nom et visa de l'inspecteur

Pour CIB,

Page 1/1

Tél: 02 245 46 95 Fax: 02 215 12 78 Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg – 1800 Vilvoorde Tél: 065 34 76 50 Fax: 065 36 15 88

37392		-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse	Tél: 04 234 17 00 CONFIDENTIEL	Fax: 04 234	17 80
31332	T.V.A. BE 0406.671.312	cibic@skynet.be		TRT avia	stante
Rapport	d'inspection - Insta	llation électrique dome	stique B1 /	IDI exis	tante
10 do rapport ·	23/150/26/0	Service and the second party party			
Concerne cor	maison D apparte	ement autres:			
Demandeur: 4	E. A. L.	code EAN de l'installati	on:	10	9
Personne sur pla	ce :	ALRO 28 - 6	844 TE	OHOG	ce
Adresse de la vis	ite:	0.1/1		111	
a to decide to	// /n// Date d'émiss	sion Zadowizania Refere	ences chem.		
Jate de Visite : x	2015 -+ 12 271	A 276 his et dérogations	271 bis 🗆 27	78	
Référentiel réglem	entaire : RGIE art. U 2/1	276 bis et dérogations			
Référentiel proced	ure CIB-asbi . PRO-1145	E-11			
Description de l'	installation visitée :	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	oment:	5 A	0
Tension d'utilisation	on : 🙉	Protection générale du branch Nombre de tableaux :	nombre de cir	cuits termir	naux : 20
□3N400 V □3x23	0V □2x230V □ 1N400V		Hombre de ou	- 101 - 2 - 101 - 21	
Contrôles par ex	amen visuel, tests et m	esures :			
	Descriptio		En ordre	Pas en	n.a. ou dérog.
	I i i i i i i i i i i i i i i i i i i i			ordre	derog.
Correspondances des schémas à l'installation			,		
tat du matériel électrique installe			~	V	
· de munkas	etion contro les confacts (irects			
	tion contro les contacts il	directs et folictionnement des			
is the bound differential residuel har leur broble bouton de test			300.00	X	STANCTON.
Note : différentiel Plombé non plombable a à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			×		
continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			,		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils					
Astérial électrique fixe ou à poste fixe			×	,	N
Antérial électrique mobile branché au moment du controle			X		9
and the state of the circuits repondent a l'A.M. QU 2///1901 & delogations			X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : $M\Omega$ Résistance de dispersion de la prise de terre : $M\Omega$			×	or the second of	A local paleon Hard
Résistance de dis	persion de la prise de terr	e:	ment individual	de l'agent	CIB
Identification d	es appareils de mesure	: reprise dans le dossier équipe	ment individuel	de l'agent	CID
Manquements /	Notes:				
	************************************				***************************************
	1 1			*************	
1/01	KHUNCA		**********************		*****************
***************************************				***************	*******************
***************************************				******************	***************************************
**********************	ainment and the second			**********	

Conclusion:		181	1		
☐ L'installation é	lectrique est conforme au scrit par la rég lemen tatio n	x prescriptions du R.G.I.E. Le pr Len vigueur.	ochain contrôle	périodique	est a effectue
/		and the second of the second	Una visita com	nlémentaire	e est à exécut
par le même org	anisme apres mise en con	me aux prescriptions du R.G.I.E. formité au terme de 18 mois	dpies signer	The state of the s	
D Loggicultate d	lu contrête ne nermettent	pas d'émettre de conclusion. U	n examen comp	lémentaire	est à exécute
par le même	organisme en vue de com	pléter le dossier.	1	7	

CUEFARO Dumenico

Nom et visa du demandeur pour réception :



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse Liège

Tél: 04 234 17 00 Fax: 04 234 17 80

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

Tél: 065 34 76 50 Fax: 065 36 15 88

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23/11 01 26/05
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. □ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au reseau general de terre aux
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:
□ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants:
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants:
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants:
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:
☐ Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :
Absence de prétagramme de fantist de la Tension & Rebendes les épaces Vacconts
down les coffets & De Sfond, annement de
différentiel de 30MA/à remplaces).